



LES AMÉNAGEMENTS

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES



ANGUS: borne en réseau « FLO »

LES TYPES DE RECHARGE

- **Niveau 1**, 120V, temps de recharge de 12h
- **Niveau 2**, 208 ou 240V, temps de recharge de 3h
- **Recharge rapide**, 200 à 450V, temps de recharge de 20min

LES TYPES D'INSTALLATIONS

- **Les bornes simples** sont installées et gérées par le propriétaire du stationnement qui prend à sa charge tous les frais et revenus.
- **Les bornes en réseau**, via un des deux systèmes présents au Québec, « Circuit Électrique », réseau de recharge public québécois d'Hydro-Québec, et « FLO », réseau pancanadien d'AddÉnergie. Il est possible de vérifier la disponibilité des bornes sur internet.



ANGUS: borne en réseau « FLO »

LES CARACTÉRISTIQUES À PRIVILÉGIER

- Les bornes doivent être installées aux plus près des entrées et signalées par des panneaux et/ou un marquage des cases réservées
- L'offre en bornes doit être adaptée selon la demande



OUIMET SUD: borne simple

LES BÉNÉFICES

- L'accès à une **clientèle** équipée de véhicules électriques, et dont le nombre augmente continuellement au Québec
- Le temps de recharge permet de **retenir les clients** et les intéresser aux produits et services de l'entreprise



PLESSISVILLE: borne en réseau de « Circuit Électrique »

LES INCITATIFS FINANCIERS

- Le programme « **Branché au travail** » du Gouvernement du Québec : aide financière égale à 50% des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 5 000\$ par borne et 25 000\$ par année financière pour l'installation de bornes 240V destinées uniquement aux employés.
- Le programme « **Circuit Électrique** » : Hydro-Québec propose un partage financier des frais d'achat, d'installation, et des revenus.

Borne électrique 240V standard
Borne électrique 400V rapide

10 000\$ à 12 000\$/u
60 000\$/u



L'ATTESTATION STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE PEUT VOUS AIDER

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement sur l'île de Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement. Elle offre :

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rencontres pour identifier des solutions d'aménagement réalistes, économiques et efficaces;
- Mise en contact avec des experts;
- Accès à différents outils pour la mise en œuvre des meilleures pratiques.

UNE GRANDE VISIBILITÉ

- Promotion dans nos réseaux d'entreprises engagées;
- Localisation et identification des stationnements certifiés écoresponsables sur le site Web;
- Événements de reconnaissance et de remise des attestations.

DES RÉSULTATS BÉNÉFIQUES À LONG TERME

- Image positive dans sa municipalité, son quartier et auprès des employés;
- Opportunité d'obtenir des reconnaissances supplémentaires en développement durable;
- Préparation à faire face à la nouvelle réalité de gestion du stationnement.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE STATIONNEMENT

- Aménagements végétaux
- Aménagements de gestion des eaux pluviales
- Revêtement perméable
- Aménagements piétonniers
- Offre d'espace de stationnement à vélo
- Offre de cases réservées aux véhicules « verts » (électrique, covoiturage, etc.)
- Incitatif à l'utilisation du transport en commun
- Mutualisation ou partage du stationnement
- Etc.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

Conseil régional de l'environnement de Montréal
514 842-2890 / info@cremtl.qc.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB
stationnementecoresponsable.com

Coordonné par :



Financé par :



FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE